

COP 21 et transition énergétique : le coût financier du retrait des USA

Donald Trump a annoncé le retrait des Etats-Unis de l'engagement pris à Paris en décembre 2015 à la COP 21 pour lutter contre le réchauffement climatique, ratifié par les Etats-Unis en septembre 2016¹, baptisé Accord de Paris.

- Le constat : une justification économique. En effet selon Trump l'Accord serait nuisible aux emplois américains (en l'occurrence les emplois liés aux activités fossiles).
- Le but : économiser de l'argent destiné à combattre ou contenir le réchauffement planétaire, pour disposer de plus d'argent disponible pour créer des emplois et soutenir des familles américaines, en opposant dans les déclarations les citoyens de Pittsburgh à ceux de Paris, d'où l'apparition du slogan « Pittsburg, not Paris ».

Même si l'annonce de Donald Trump, issue d'une promesse de campagne, est davantage symbolique, l'Accord de Paris consistant essentiellement à créer une dynamique vertueuse avec des objectifs, sans réel pouvoir de contrainte, dans les faits les Etats-Unis étaient déjà sortis de l'Accord puisqu'ils ne respectaient plus les engagements pris par Obama. De plus la sortie de l'Accord sera effective le 4 novembre 2020... au lendemain de la prochaine élection américaine.

Cette sortie programmée a tout de même des implications financières non négligeables, pour un pays qui représente entre 18 et 20% des financements internationaux :

- Pour assurer le fonctionnement de cet Accord, les Etats-Unis s'étaient engagés à verser **15 millions de dollars annuels** à la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques, soit près de 25% de son budget.
- Mais surtout, ils avaient également promis **3 milliards de dollars** au Fonds vert pour le climat sur les 100 milliards annuels prévus par les Etats membres², destiné aux pays les plus vulnérables afin de mettre en place des projets pour combattre les effets des changements climatiques et de se mettre en règle vis-à-vis de certaines exigences de la COP 21. **Après avoir versé le premier milliard sous l'administration Obama**³, Les Etats-Unis ne devraient pas tenir leur engagement sur les deux milliards restant.

¹ La Chine et les Etats-Unis ratifient l'accord de Paris sur le climat, Le Monde, 3 septembre 2016 :
En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/planete/article/2016/09/03/climat-la-chine-premier-pollueur-mondial-ratifie-l-accord-de-paris_4992017_3244.html#a220JVSDVbsD7vVO.99

² Article 115 de l'Accord de Paris, 12 décembre 2015 :
<http://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fre/109f.pdf>

³ Barack Obama fait un dernier geste pour le climat, les echos, 18 janvier 2017 :
https://www.lesechos.fr/18/01/2017/lesechos.fr/0211703876326_barack-obama-fait-un-dernier-geste-pour-le-climat.htm

SCAN JISR

Après l'annonce de Donald Trump, le baril de Brent (référence en Algérie) a glissé sous le seuil symbolique des 50 dollars, le marché craignant que la décision du président américain Donald Trump de sortir les États-Unis de l'Accord de Paris sur le climat engendre une plus forte progression de la croissance des forages dans le pays.

Total du coût financier du retrait des Etats-Unis à l'horizon 2020

- **Perte d'emplois** dans le domaine **des technologies propres** au profit des énergies fossiles
- Coûts annuels de fonctionnement : **15 millions de dollars annuels, soit 60 millions sur 4 années**
- Financement du Fonds vert : **Perte nette de 2 milliards sur les promesses**